

**INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE**

**DANS UNE UNIVERSITE FRANCAISE 2021/2022**

**Bac Libanais (DAP Blanche)**

**INSCRIPTION DANS LES CYCLES D’ETUDES**

**DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D’ARCHITECTURE (DAP Jaune)**

**1. Test de français obligatoire : (à présenter à l’Institut Français de Beyrouth ou en provinces)**

**S’assurer auprès de votre institut de province des dates du TCF/DAP ou du DELF B2 /DALF C1**

**2. Constitution du dossier électronique Campus France à partir du 1er novembre 2020 sur le site suivant www.liban.campusfrance.org dans la partie « Comment s’inscrire et obtenir un visa » :**

a. Dans la rubrique **je crée mon compte**, remplir les informations personnelles, scanner votre pièce d’identité et valider pour obtenir un numéro d’identifiant Campus France

b. Dans la rubrique **parcours et diplômes**, scanner les notes de la seconde, première dans la section « année de lycée « et le premier trimestre de la terminale ou les résultats du bac officiel si vous l’avez déjà obtenu dans la section « bac ou équivalent ».

c. Dans la rubrique **mon panier de formations** : choisir les universités. Sélectionner 1ère année de licence pour les formations universitaires (3 universités) et DAP Jaune pour les études d’architecture (2 écoles)

**3*.* Validation du dossier :** du 1er novembre 2020 au 15 janvier 2021 sur rendez-vous à partir de votre compte Campus France.

Vous devez vous présenter muni (e) de votre carte d’identité ou votre passeport, vos relevés de notes pour les classes de seconde, première et du premier trimestre de la classe de terminale ou le bac officiel traduit. **(Les originaux + les photocopies)**. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Les relevés de notes doivent être traduits en français au cas où ils sont délivrés en arabe par l’école.

***Frais de dossier*** *:* A compter du 01 janvier 2021, une nouvelle tarification s'applique. Les frais de validation de la procédure "Etudes en France" passent à 200 euros, payables en euros et en cash à la caisse de l'Institut Français, le jour de la validation (sur rendez-vous).   
Cette tarification couvre le traitement du dossier, la transmission des demandes aux universités via la plateforme, l'entretien pédagogique ainsi que l'attestation pré-consulaire, nécessaire à la demande de visa.  
Pour rappel, les titulaires d'un baccalauréat français obtenu au cours des quatre dernières années ainsi que les étudiants boursiers du gouvernement français sont exonérés de ces frais de validation.

**4. Entretien Pédagogique :**

La prise de rendez-vous se fait à la suite de la validation

**5. Choix définitif :** Une fois accepté(e), vous devez confirmer votre choix avant le 07 mai 2021. Accéder à la rubrique « je suis accepté(e) » - projet d’étude et sélectionner l’université choisie.

**6. Retrait attestation pré-consulaire:**

La prise de rendez-vous se fait par mail à l’adresse suivante : [*pre-consulaire@if-liban.com*](mailto:pre-consulaire@if-liban.com)

**7. Visa long séjour étudiant :**

La prise de RV se fait sur le site de TLS Contact [*https://fr.tlscontact.com/lb/BEY/index.php*](https://fr.tlscontact.com/lb/BEY/index.php)